

**Statistique Monumentale du
département du Cher
Canton de
Mehun-sur-Yèvre**

Alphonse Buhot de Kersers

Epuisé chez AàZ

Sancerre de Temps en Temps	Saint Martin en Touraine
En sortant des vignes	Nous sommes nés en Eure-et-Loir
Le glossaire barrichon (I)	L'assurance ... son glossaire
Au pays des revenants	En chevir à japoter
Les grisaillies du village	La fille de Karl
Sacré fleuriste	Flânerie espiègle... en région Centre
La langue trop longue	Glossaire rural du Centre (2ème mille - IV)
Le livre d'or de Buis	Les murs de la déraison
L'Edipe du génocide paysan	Un gamin de l'hospice 1
Souvenirs de déportation de Boroscowitch	La maréchaussée
Le Picard de Philippeaux et la Petite	Un gamin de l'hospice 2
Verdée Sancerroise	Les Régions dans la Nation
Chroniques, Reportages, Revues de presse	Le Blues d'Eugène
Herri, prisonnier de France	Pourquoi Mon père ?
Saint Jacques de Sceaux	Les aventures du p'tit Hugo (BD)
Perrinet Groscaut	Les griffes du dragon
Sancerre, deux millénaires d'histoire	L'écho du diversaire
Description de la ville de Sancerre par	Mystère de feu dans les souterrains de
Léopold Bonnin	Bourges
Le contrôlable de France Louis de Sancerre	Les marchis de France (BD)
Causser comme chez nous (II)	La Française des gaux
La Vallée du Nohain	La révolte des vieux
Les d'Arnsberg, princes de Monseu-Salon	Quand Papy allait à l'école 1 - les années 50
Le Domino	Quand Papy allait à l'école 2 - les années 60
Jurés, cet horizon	Le roi de cœur - Toutou song (BD collection)
Le passage du cœur navré	L'irréductible de l'ELM n° 6
Gendarmerie, ton honneur incendié	Quand j'étais flic
Philosophons	On a bien le droit de manger du poulet
Coins de rue Images de Coeur	Quand Papy a rencontré Marie
Glossaire rural du Centre (III)	La nuit dure plus longtemps que le jour
Défiant Berry	La ranson du plaisir 1914-1945
Fernand Rabier	
La Chèvre	
Les derniers maîtres d'école	

Au catalogue chez AàZ

Au XXème siècle

[Vers l'unité de la France](#)

[Mémoires de Lui et Moi](#)

Années 2000

[George Sarel, le pari du compte](#)

[Issoudun la Vigneronne 1](#)

[Simone Weil, sa vie, son enseignement](#)

[Issoudun la Vigneronne 2](#)

[Pourquoi Mon père ?](#)

[La vie simple d'Emile Guillaumin](#)

[Les grandes heures de Bourges \(BD\)](#)

[Les saints du Berry](#)

[J'étais médecin de campagne](#)

[Quelques faits divers du Berry au temps jadis](#)

[Orléans souterrains](#)

[Le secret d'Allice](#)

[Fernand Rabier \(nouvelle édition\)](#)

[Richelieu – Vauhan](#) (coll. Conférences de

Julien Molard I)

[Berry d'hier histoires d'aujourd'hui](#)

[Comment qu'y eussent](#)

[Descartes, Kant](#) (coll. Conférences de Julien Molard II)

[Auguste – Bonaventure](#) (coll. Conférences de Julien Molard III)

[La révocation de l'Edit de Nantes et ses conséquences](#) (coll. Conférences de Julien Molard IV)

[Philosophie et Christianisme](#) (coll. Séquences philosophiques I)

[Souvenirs des vieillards](#)

[Au temps du fer et des républicains rouges](#)

[Escamot](#)

[Découverte de la philosophie](#) (coll. Philosophes I)

[Phénoménologie et Christianisme](#) (coll. Séquences philosophiques II)

[Ronsard – Mozart](#) (coll. Conférences de Julien Molard V)

[Lafayette – Garibaldi](#) (coll. Conférences de Julien Molard IV)

[La lèvre d'Or de Sancerre](#)

2010

[L'éducation à Port Royal](#)

[Ma victoire sur l'inceste](#)

[La vie brisée de Jules Renard](#)

[Les emblèmes des philosophes](#) (coll. Philosophes I)

[Orient – Occident](#) (coll. Séquences philosophiques III)

[Le glossaire rural](#) (Vème édition)

[Le chemin de fer en Sancerrois](#)

[Autour de Jean-Louis Boncoeur](#)

2011

[Dans le labyrinthe des secrets de la Libération](#)

[La vie affublée d'Hervé Bazin](#)

[Argent](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Henrichemont, un rêve inschémé](#)

[Henrichemont](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Léré](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Sancerre](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[1776 – 1950](#) (coll. Conférences de Julien Molard XIII)

[Clemenceau – Louise Michel](#) (coll. Conférences de Julien Molard X)

[La nation d'Empire](#) (coll. Conférences de Julien Molard IX)

[Hugo – Lamartine](#) (coll. Conférences de Julien Molard XI)

[Les sectes](#) (coll. Conférences de Julien Molard VIII)

[Louis XVI – Marie-Antoinette](#) (coll. Conférences de Julien Molard VII)

[Baden-Powell – Renaudot](#) (coll. Conférences de Julien Molard XII)

[La mystique](#) (coll. Séquences philosophiques IV)

[Soupçons à Jean Giraudoux](#) (coll. Affaires bizarres)

[Le Châtelet au fil des ans – le château](#)

[Le Châtelet au fil des ans – Chronique de l'abbaye de Profondard](#)

[Le Châtelet au fil des ans – Ces pierres perdues de l'ancien Châtelet](#)

2012

[Vailly](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Aubigny](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Aubigny, cité des Stuarts](#)

[Herrichhamon, cité de Salty](#)

[La nature](#) (coll. Séquences philosophiques V)

[Le mystère du mal](#) (coll. Séquences philosophiques VI)

[Rêves cachés](#)

[Discourse-langue](#)

[La fortune mystique du Boien](#) (coll. Affaires bizarres)

[Châteaumeillant](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Le Châtelet](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Lignières](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Les Ais-d'Angillon](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Sancerres](#) (Statistique Monumentale du Cher)

2013

[La Chapelle-d'Angillon](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Les protestants dans le coléopse de Sancerres](#)

[Sancerres, Pion rebelle](#)

[L'au-delà](#) (coll. Séquences philosophiques V)

[Capitaine Daniel](#), la légende et les faits

[C'est la vie](#)

[Rauzy](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Charost](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Gracay](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Lecot](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Lucy-sur-Ornon](#) (Statistique Monumentale du Cher)

[Mehun-sur-Yèvre](#) (Statistique Monumentale du Cher)

2014

[Les franc-maçons célèbres](#)

Les collections de AàZ

Les cantons du Rubet de Kersers *édités*

I	Argent	X	Lignéres
II	Léré	XI	Las Ains-d' Angillon
III	Sancerre	XII	Sancergues
IV	Henrichemont	XIII	Baugy
V	Vailly	XIV	Chusson
VI	Aubigny	XV	Grugay
VII	La Chapelle-d' Angillon	XVI	Levet
VIII	Châteaumeillant	XVII	Lury-sur-Arnon
IX	Le Châtelet	XVIII	Mellun-sur-Yèvre

Philosophes

I	Guide basique Découverte de la philosophie	II	Les emblèmes des philosophes
---	--	----	------------------------------

Séances philosophiques

I	Philosophie et christianisme	IV	La mystique
II	Phénoménologie et christianisme	V	La nature
III	Orient – Occident	VI	Le mystère du mal
		VII	L'au-delà

Conférences de Julien Malard

I	Richelieu – Vauban	VII	Louis XVI – Marie-
II	Descartes – Kant	Antoinette	
III	L'édit de Nantes : révocation et conséquences	VIII	Les sectes
IV	Bonaparte – Auguste	IX	La notion d'empire
V	Ronsard – Mozart	X	Clemenceau – Louise Michel
VI	Lafayette – Garibaldi	XI	Hugo – Lamartine
		XII	Baden-Powell – Renaudot
		XIII	1976 – 1980

Les lectures de la vie

I	Pourquoi Mon père ?	III	Ma victoire sur l'inceste
II	Le secret d' Alice		

Affaires bizarres

I	Soupçons à Jean-Giraudoux	II	La fortune mystique du Boten
---	---------------------------	----	------------------------------

Connaitre ma ville trilingue

I	Aubigny, cité des Saints	III	Sancerre, pion rebelle
II	Henrichemont, cité de Sully		

Florence Semence

<u>Harrichamont, un rible insensé</u>	2011
<u>Autriens, cité des Suaves</u> <u>Harrichamont, cité de Sally</u>	2012
<u>Saucoens, Pitoucheville</u> <u>C'est la vie</u>	2013

Sommaire

Epaisé chez AàZ	4
Au catalogue chez AàZ.....	5
Les collections de AàZ.....	7
Florence Semence	8
Sommaire	9
Commune d' Allouis	11
Commune de Berry.....	17
Commune de La Chapelle-Saint-Ursin.....	31
Commune de Foecy	35
Commune de Marmagne	43
Commune de Mehun-sur-Yèvre	53
Crécy.....	85
Commune de Saint-Doulchard.....	87
Commune de Saint-Laurent-sur-Barenjon	95
Commune de Sainte-Thorette.....	97
Pièces justificatives.....	105
(Annexe n°1) Charte concernant Corz et Luet, (XIIe siècle).....	105
(Annexe n°2) Carte sur Marmagne (1176).....	107
(Annexe n°3) Charte sur Mehun (1196).	108
(Annexe n° 4) Transcriptio alterius littere Magdunensis.....	110
(Annexe n° 5) Charte sur Crécy (1187).....	111
(Annexe n° 6.) Charte sur Mehun et Saint-Laurent-sur-Barenjon (1193.)	112
(Annexe no 7) Charte sur Sainte-Thorette (1133).	114

Commune d'Allouis

*Auliquiacum*¹, vers 820. — *Aloi*, 1301. — C'était le siège d'une ancienne vicairie dans laquelle était situé le *Mansus* de Maiduno qui fut donné à l'abbaye de Saint-Sulpice au commencement du IX^e siècle. Au Xe, cette église retenue par l'archevêque de Bourges Richard 1^{er}, fut restituée à l'abbaye de Saint-Sulpice par son neveu Hugues. Cependant la cure d'Allouis demeura à la nomination du Chapitre de Mehun ; elle était sous le vocable de Saint-Germain.

La seigneurie et véherie ou vicairie d'Allouis relevait de Mehun. Nous ignorons ses anciens seigneurs, et nous la trouvons au XVII^e siècle, 1642, aux mains de Jean Fradet, seigneur de Bourdeilles, puis après lui dans la famille Fauvre, Jean, puis son fils Claude, 1643, Pierre, 1677, 1712.

On a cru reconnaître et signalé avec persistance à Allouis deux monuments mégalithiques. L'un, dit la pierre de Lu ou de Leu, n'est évidemment qu'une saillie naturelle de la roche, dont les affleurements sont fréquents aux environs². L'autre, dit *pierre à la Bergère*, n'est nulle

¹ L'identification ne nous semble pas absolument certaine.

² Nos conclusions sont du reste conformes à celles de la Commission

part désigné d'une façon saisissable. Ce sont deux noms à rayer sur les listes des monuments de cet ordre.

Église



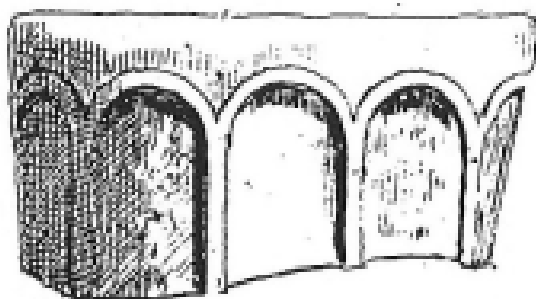
L'église a subi quelques refaits qui en altèrent l'aspect. Ses parties anciennes remontent au XI^e siècle. L'abside est ronde, voûtée en cul de four, éclairée de trois fenêtres : elle communique avec la nef par une baie de plein-cintre surhaussée. Les colonnes engagées sous cette baie ont de beaux chapiteaux corinthiens (Fig. 1). Au dehors du chevet règne un cordon échiqueté, qui contourne le cintre de la fenêtre centrale.

Le chœur est plafonné et flanqué d'une chapelle seigneuriale au sud. La porte du pignon est voûtée de plein-cintre à petits claveaux. Le clocher était peut-être jadis

au-dessus du chœur ; il consiste aujourd'hui en un beffroi et une flèche très petite, au-dessus de la nef.

Largeur de l'abside, 4 mètres 50 ; — du chœur, 5 mètres ; — de la nef, 6 mètres 54.

Longueur de l'abside, 3 mètres 60 ; — avec le chœur, 9 mètres 92 ; — avec la nef, 22 mètres.



Dans le jardin de la cure est l'ancienne cuve des fonts baptismaux ; elle est sur plan elliptique, haute de 0 mètre 55, longue de 1 mètre 02, large de 0 mètre 68, sensiblement évasée et ornée, au de hors, d'arcades de plein-cintre : Cette cuve est grossière, mais probablement la plus ancienne du département. Elle s'écarte des formes diverses que nous avons rencontrées ailleurs ; elle est de dimensions vastes, presque propres à l'immersion, et nous serions disposés à la faire remonter à une très haute époque, aux temps carlovingiens (Fig. 2).

Divers

Les Fontaines. — La Véherie. — Nous pensons qu'il faut placer là cette *Villa des Fontaines* que nous signale le cartulaire de Vierzon et qui était située *in vicaria Riomensi*. Cette dernière vicairie avait laissé une trace pho-

nétique dans le vocable de la *Véherie* donné à une ancienne motte féodale qui existait encore au XVIII^e siècle (1727) à deux kilomètres environ des Fontaines et dans la commune de Vignoux-sur-Barangeon. Cette seigneurie de la Véherie fut souvent réunie à celle des Fontaines avec laquelle elle demeura confondue et dont elle resta le centre féodal (aveu de 1729) ; mais elle eut aussi ses seigneurs distincts. Nous connaissons ceux de la famille Fradet, au XVIII^e siècle : Pierre, Geoffroy, Charles. Les Fradet étaient seigneurs de Bourdeilles près Vignoux.

A ce fief des Fontaines on trouve joint aussi le fief d'Ormoï qui en était voisin et qui paraît s'être confondu avec lui.

Les Fontaines eurent pour seigneurs, au XVI^e siècle la famille Bigot : Nicolas, 1518, — Étienne, — Claude ; — Antoine Fradet dont la fille Claude transmet cette terre à Charles Foucault. — François Foucault en fit aveu en 1729 ; — Jean Foucault lui succéda, 1760 ; — Joseph Martin de Marolle, 1780, l'acquit par échange ; ses descendants en sont encore propriétaires. Ce fief relevait de Mehun.

En 1727 l'habitation consistait en un pavillon couvert de tuiles entre deux tours dans l'une desquelles était une chapelle. Aujourd'hui il ne reste rien de l'ancien château. Le colombier rond à pied, du XVIII^e siècle, existe encore.

La Roche Chancénay. — Jacques Simon en fit aveu en 1610 ; — Paulin Simon, 1624 ; — François Simon, 1647-1679 ; — Louis Simon, 1681, 1682, 1691 ; — Marie Bailly, 1717, veuve de Jean de la Varenne ; Elisabeth de la Varenne et Joseph Leclerc, 1722, peut-être en partie, en furent seigneurs.

La demeure, qui subsiste encore et appartient à M. Chenet, remonte évidemment au XVII^e siècle et aux Simon. C'est un pavillon rectangulaire à haut toit avec une corniche de profil classique, doucine, larmier, filets, quart de cylindre, filet.

Ce pavillon est bâti sur un rocher qui surplombe au-dessus de la vallée de l'Yèvre. On voit encore quelques anciens tilleuls disposés en lignes.

Chapelle des Bruères. — Cet ancien sanctuaire était consacré à Notre-Dame et dépendait du Chapitre de Mehun ; il n'en reste plus de vestiges.

Commune de Berry

Bariacum, 595, 638, 856, 1163. — *Bairi*, 1215. —

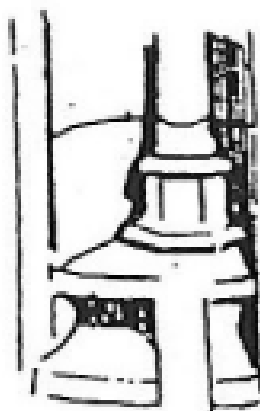
Cette localité dont la terminaison, conforme à son histoire, affirme l'antiquité, existait dès le VII^e siècle et est mentionnée dans l'acte presque authentique de Clodomir ou de Clovis II, pour l'abbaye de Saint-Sulpice. En 856, l'église avec ses dépendances est cédée par Charles-le-Chauve à cette même abbaye. L'archevêque Richard I^{er} l'usurpe sur elle, mais son neveu Hugues la lui restitue ; enfin, elle lui est confirmée par le pape Alexandre III, en 1163, et demeure depuis lors sous son patronage. Elle était sous le vocable de Saint-Aignan.

Église

L'église ancienne présentait peu de caractères intéressants. La nef était un rectangle nu accosté de misérables annexes. Le chœur, qui subsiste et sert de remise à la cure, est aussi rectangulaire (Fig. 3), voûté en deux travées sur des nervures qui reposent sur des culs-de-lampe ; il remonte au XV^e siècle. Au-devant de la nef était un porche revêtu de belles nervures à bases prismatiques (Fig. 4). Le linteau de la porte avait été remplacé par une voûte massive, datée de 1589 ; au-dessus était un cul-de-lampe formé d'un ange portant un écusson martelé.



3

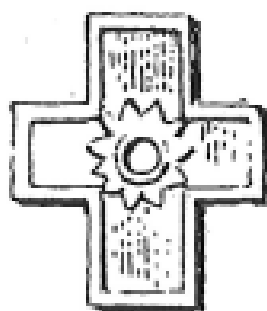


4

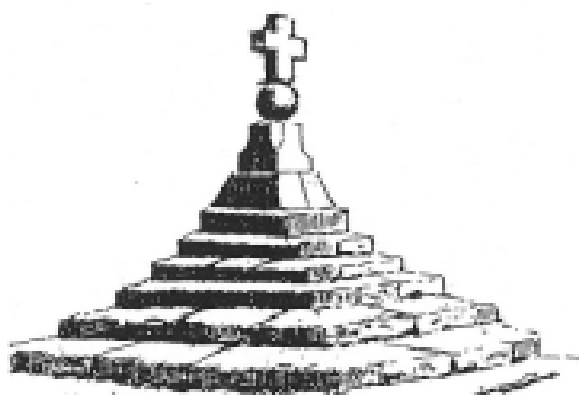
L'ouragan du 15 août 1868 ayant renversé le clocher et détruit la toiture, on se décida à construire une église neuve plus à l'ouest.

Croix. — Près de cette dernière, sur le chemin de Bouy, est une croix en pierre, à branches égales bordées d'un bandeau. Sur la face, au croisement des branches, est sculpté un disque circulaire aux bords extérieurs dentelés. Cette croix, haute de 0 mètre 49, large de 0 mètre 40, est

posée sur une boule, portée elle-même par un dé aux angles abattus, établi sur une pyramide tronquée octogone, le tout élevé sur plusieurs hauts degrés (Fig. 5 et 6). Cette croix du XVIII^e siècle, à laquelle manque son fût, est dans son état actuel d'un aspect assez originale ; plus originale encore fut l'idée d'y voir une croix mérovin-
gienne.³



5



6

³ Cette fantaisie archéologique, due à l'imagination féconde du président Hiver, a obtenu l'honneur d'une mention dans le *Répertoire archéologique* du comité diocésain.

Seigneurie. — La seigneurie de Berry relevait du fief de La Chaussée, à Bourges. Elle avait appartenu à un personnage nommé Abelin, et fut donnée par sa sœur Jeanne à l'archevêque de Bourges au commencement du XIII^e siècle ; en 1215, Geoffroy de La Chaussée céda à l'archevêque le droit de fief qu'il avait sur elle. Peut-être la terre ainsi cédée était-elle celle de Maurepas, qui demeura propriété de l'Archevêché.

La seigneurie de Berry appartient au XVI^e siècle à François Chambellan ; au XVII^e à Jean Charlemagne, 1619 ; — à Charles Charlemagne, 1632, 1637, 1663 ; — à François, qui en fit aveu à Colbert en 1680 ; — puis à Étienne Millet, 1719, 1722 ; — à François Millet, 1753 ; — à Pierre Millet, 1754 ; — à Étienne, 1775.

Joigny ou l'Ermitage⁴

Peut-être Judiliaco, 856. — Juiniaco, 11635. — Paroisse de Saint-Marcel-de-Juigny, 11916 — Johaugny, 1215. — Jugny, 1485. — Prieuré de Joigny ou l'Ermitage, 1632. — Saint-Jacques l'Ermitage, 1738. — Joigny-Saint-Jacques, 1772. — Nous donnons cette série d'appellations pour bien établir l'identité du lieu qui, sans elles, serait fort difficile à reconnaître.

Il y eut là une ancienne paroisse sous l'invocation de saint Marcel et dont la possession fut confirmée par le Pape à l'abbaye de Saint-Sulpice, en 1163. Ce caractère de paroisse nous est indiqué par la qualification d'Ecclesia et de paroisse en 1163 et 1191. Cette paroisse n'est

⁴ Arch. de l'abbaye de Saint-Sulpice, Privilèges royaux.

⁵ Arch. de l'abbaye de Saint-Sulpice, Privilèges royaux.

⁶ Arch. du Cher, D, 377. Inventaire.

plus mentionnée depuis. On en peut conclure qu'elle fut supprimée, comme beaucoup d'autres, au XIIe ou au XIIIe siècle.

Mais le prieuré subsista toujours sous la dépendance de Saint-Sulpice, ainsi que la chapelle de Juigny. L'exploitation des terres et du moulin subit diverses phases ; en 1485, c'était un moulin à papier.

Une tradition place en ce lieu la retraite de l'ermite Jacques, avant qu'il se rendit à La Chapelle-d'Angillon. Le nom de l'Ermitage qui lui est resté, et le vocable de Saint-Jacques, qui lui fut donné au XVIIe et au XVIIIe siècle, se rapportent évidemment à cette tradition. Toutefois, le vocable primitif de Saint-Marcel et la terminaison gallo-romaine indiquent qu'il y eut là un centre de population antique et une paroisse bien avant l'existence de saint Jacques. La vénération populaire, en s'attachant à la cellule de l'ermite, a pu négliger le sanctuaire paroissial, dont la disparition peut ainsi s'expliquer.

C'est aujourd'hui une exploitation rurale et un moulin. Il n'y reste d'ancien que la fontaine qui, en 1602, était près de la chapelle, et qui elle-même n'est qu'un réceptacle ruiné où l'eau est amenée du plateau par un conduit souterrain voûté.

Fontilay

Fontilay. — Antiquités romaines. — En décembre 1873, un travail de défoncement à la pioche mit à découvert, dans le champ dit de la Cognée, sur le versant nord d'un coteau, près du château de Fontilay, une fosse funéraire à peu près carrée, longue de 3 mètre 50 et 3 mètre 40, dans la direction du nord au sud, large de 3 mètres

dans la direction est-ouest. Le long de la paroi du nord étaient rangées dix amphores légèrement inclinées vers l'est, remplies au tiers environ de cendres mélangées de charbon.

Au milieu de la fosse étaient les débris d'un squelette humain, bouleversé et attaqué par le feu, et autour de ces ossements les pentures en fer d'un coffre funéraire, longues d'environ 0 mètre 20, larges de 5 à 6, traversées de clous. Vers l'angle nord-est était un fer de lance, long de 0 mètre 25, y compris sa douille, large de 0 mètre 55, d'apparence gauloise ; près de cette arme était une épée en fer posée à plat, analogue à celle des légionnaires, avec des fragments de son fourreau en bois recouvert de plaques de cuivre, avec anneaux de suspension finement cannelés, et une bouterolle à bouton arrondi. La lame, brisée dans l'extraction, mesure 0 mètre 65, et la soie 0 mètre 10. La poignée devait être en bois, sans garde, avec une garniture plate de cuivre.

A l'extrémité de l'épée se trouvait un disque de 0 mètre 17 de diamètre, à renflement central creux terminé par un bouton, mais d'une lame mince de métal et où, pour cette cause, on hésite à voir l'umbo d'un bouclier. Sous cet objet était un moyen bronze colonial de Nîmes.

Au sud, étaient divers objets de bronze : un grand bassin rond de 0 mètre 45 d'ouverture, sur 0 mètre 12 de hauteur, muni de poignées mobiles ovales, jouant à la partie supérieure de plaques d'attache, en forme de palmettes découpées à jour, appliquées pointe en bas sur ses flancs. Ce bassin était renversé; sous lui était une patère de 0 mètre 26 de diamètre, de 0 mètre 06 de hauteur, à manche cannelé, terminé par une tête d'animal ; plus loin

un vase haut de 0 mètre 17 à bec recourbé, muni d'une anse soudée dont la plaque d'attache est formée d'un masque barbu et qui se termine par un buste féminin finement traité, étendant ses deux bras autour de l'orifice ; près de ce vase était un *simpulum* brisé en trois morceaux, cuiller demi-sphérique à long manche, destinée à puiser dans un autre grand vase, et dont le manche était terminé par une petite passoire.

Enfin, toute la fosse était remplie de débris de poterie en quantité innombrable, la plupart brisés, et d'assez nombreux ossements d'animaux.

De ces divers indices, notre savant ami, M. le vicomte de Laugardière, auquel nous empruntons les descriptions qui précèdent⁷, a pu conclure, avec toute chance de certitude, qu'il y avait là une sépulture du I^{er} siècle, ayant contenu les cendres d'un personnage d'origine gauloise, incomplètement assimilé aux mœurs romaines.

Fossé. — A quinze mètres environ au nord de cette fosse, des travaux de déblaiement coupèrent un fossé de section triangulaire contenant de nombreuses poteries noirâtres gauloises, des ossements de cheval, des tenailles, et un clou de fer, une monnaie gauloise en potin à la tête barbare et ayant au revers le taureau cornupète dégénéré, etc. Ces débris, essentiellement gaulois, appuient l'origine gallo-romaine de la sépulture voisine et concordent avec ses caractères mixtes, pour affirmer sa date rapprochée de la conquête.

⁷ *Mém. de la Soc. des Ant. Du Centre*, t. V, p 37-64, Mémoire de M. de Laugardière.

Seigneurie. — Fontilay fut une seigneurie qui paraît avoir appartenu à Reynaud dit Lebourg, et à Étienne dit Lebourg, son fils, en 1310 ; — à Giraud de Fontilay et à Jeanne sa femme, 1330 ; — à Étienne de Treignac, puis à Jacques de Treignac son fils, au XVe siècle. — Perrette, fille de celui-ci, la porte à Michel de Cambray, le sculpteur du tombeau du duc Jean de Berry. — En 1621 elle appartient à Pierre Bengy ; — en 1648, à Hugues Bengy, — en 1683, à Claude de Guibert dont les descendants la gardent jusqu'après 1777. Fontilay appartient aujourd'hui à M. de la Martinière.

Il n'y reste d'ancien qu'un beau colombier cylindrique.

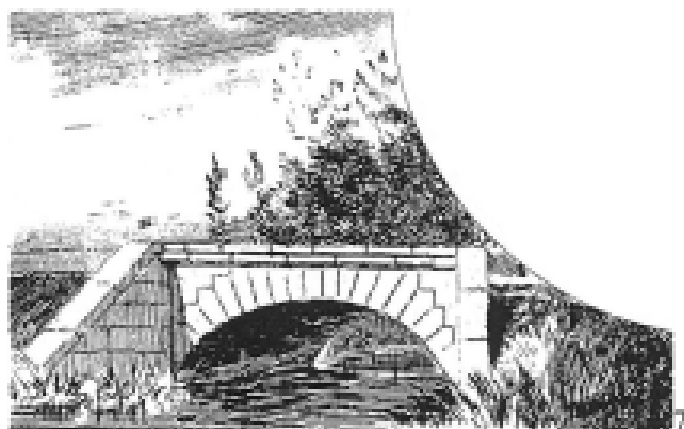
Divers

Maurepas. — Cette terre que nous trouvons dès le XVIe siècle entre les mains des archevêques de Bourges, pourrait bien être cette terre de Berry, qui leur fut donnée au XIIIe siècle par Jeanne, sœur d'Adelin. Il y avait, avant la Révolution, un corps de logis flanqué de deux tours en avant-corps contenant un escalier en vis Saint-Gilles.

Aujourd'hui, c'est une ferme. L'ancien portail, qui subsiste encore, est à cintre surbaissé avec arrière-voussures en section d'arc. Un grand bâtiment mansardé remonte au XVIIe siècle ; par ses fenêtres extérieures rectangulaires et évasées au dehors, encadrées de calcaire lacustre de La Chapelle Saint-Ursin, il témoigne du soin luxueux que l'on apportait alors aux constructions rurales.

Nous attribuerons aux archevêques, bien que nous n'en ayons pas la preuve directe, la construction d'un pont sur le chemin de Berry. Il est en anse de panier, bien appa-

reillé, et doit être de la seconde moitié du XVIII^e siècle (Fig. 7).



Souterrains de l'Ermitage. — Sur le plateau, entre l'Ermitage et Maurepas, un couloir en pente, voûté en berceau brisé, donne accès dans des carrières aujourd'hui en partie éboulées et comblées. La destination de la voûte d'accès n'apparaît pas clairement ; nous serions porté à y voir une entrée artificielle pratiquée pour arriver aux carrières, utilisées comme caves postérieurement à leur ex-fodiation.

Soulas. Ancienne dépendance des Templiers, puis de l'Ordre de Malte, avait en 1733 une chapelle qui fut, en 1754, rapetissée de moitié par M. de Caihac, commandeur des Bordes : il n'y reste d'un peu ancien qu'un petit jardin français avec un petit pigeonnier carré (datant peut-être de la Révolution).

Motte-d'Inçay. — Uncago, 1250. — Parmi les seigneurs et propriétaires, nous signalerons Macé Aguillon, écuyer, à la fin du XIV^e siècle ; on se rappelle que les

sculptures du portail de la Cathédrale portent la signature Aguillon de Droves. Ce fief appartient depuis aux Ursulines de Bourges. Nous n'avons pas trouvé de traces de la Motte signalée dans les anciens aveux.

Bouy

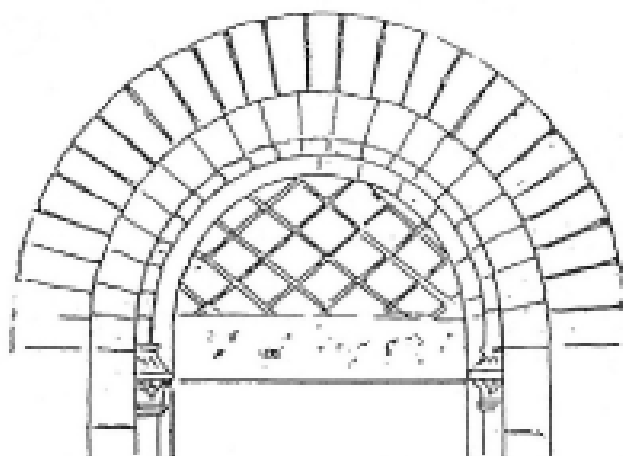
Baxogilum, 856. — Boiaco, 1080. — Boy, 1246. — Bouy fut une paroisse sous le vocable de Saint-Pantaléon et le patronage du Chapitre de Mehun. Elle devint commune à la Révolution ; mais la paroisse d'abord puis la commune ont été supprimées et Bouy n'est plus qu'une annexe religieuse et civile de Berry, devenu Berry-Bouy. Bouy fut une véherie, ce qui doit nous indiquer l'existence d'une vicaria carlovingienne.

Église. — Bouy présente cette particularité, bien rare pour nos édifices paroissiaux, que nous connaissons la date de construction de son église, qui fut bâtie par Pierre, prêtre, curé de Saint-Palais. On peut bien penser que ce fut après la cession de l'église de Saint-Palais, par Pierre de Mehun, à l'abbaye de Marmoutiers, sous le pontificat de Richard II, archevêque de Bourges, 1077-1092, et dès lors placer cette construction entre 1090 et 1100. Cette approximation donne un intérêt spécial aux débris malheureusement bien rares qui en subsistent.

L'église est convertie en habitation ; l'abside est détruite depuis longtemps, mais, il y a quelques années, le mur du nord de la nef avait conservé deux fenêtres de plein-cintre et la façade occidentale était encore intacte.

Cette façade offrait, comme bien d'autres, un petit avant-corps plaqué, couvert en talus avec larmier porté sur une rangée de corbeaux, et dans lequel s'ouvrait la

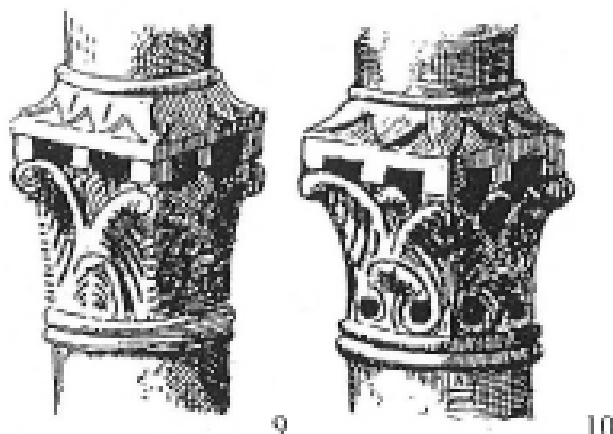
porte large de 1 mètre 54. Chaque jambage était composé d'un pied-droit et de deux autres redans en retraite. Le dernier angle était rempli par une colonne cylindrique. Le cintre, demi-circulaire, était aussi à plusieurs retraites. L'arc du dessus comprenait vingt-huit petits claveaux ; celui du dessous vingt-deux seulement ; son arête formait un boudin dont les extrémités inférieures reposaient sur les chapiteaux des colonnettes. (Fig. 8)



8

Ces chapiteaux d'assez bon travail, mais sans modelé, portaient des feuilles d'acanthé assez pures. Le tore ou boudin ne portait pas directement sur les tailloirs mais sur un empâtement à feuillage renversé. Le tympan, au-dessus du linteau droit de la porte, sous l'archivolte, était garni de moellons en losanges disposés obliquement et séparés par de très larges joints, comme nous en avons vu à Puyferrand (Châtelet). L'ancienne cloche, de 0 mètre 57 de diamètre, existait encore dans le grenier.

Tout cet état de choses a été encore modifié, la porte détruite et les chapiteaux transportés à l'intérieur. Nous dessinons les chapiteaux (Fig. 9 et 10).



Seigneurie. — Nous trouvons, en 1246, Berengerius de Boy. Au XVI^e siècle Pierre Mocquet, seigneur de Moulin-Bastard et de Bouy, a pour fille Gabrielle Mocquet, qui épouse Jean Tullier. En 1640, Pierre Tullier fait aveu pour le manoir et véherie de Bouy ; ses descendants conservent cette propriété ; en 1750, elle appartient à Nicolas Leroy. La justice de Bouy fut donnée en 1496 à Pierre Bouin du Courpoy. Il existait une autre véherie de Bouy, paroisse de Saint-Georges sur la Prée, et la distinction est parfois difficile.

Divers

Le courpoy. — *Corpoe*, 1474. — Renaud Thierry du Courpoy eut pour fille Marie Thierry, qui épousa Renaud Bonin, sieur du Corpoy, échevin de Bourges en 1474. Charles VIII, en 1493, concéda à Pierre Bonin, lieutenant

du prévot de son hôtel, le droit de fortifier son hôtel du Courpoy. Le Courpoy, auquel était annexé Urtebize, demeura aux Bonin jusqu'au XVII^e siècle. En 1643, des lettres patentes confirmèrent celles de 1493 et concédèrent des foires et marchés. En 1719, le Courpoy fut vendu par François Baraton, seigneur de Dames, à Joseph Perrotin de Barmont, et passa ensuite à René Gassot de Férolles, 1751, 1753. Il appartient aujourd'hui à M. Abel Chénou.

Il a conservé deux tours rondes à toit conique percées de petites meurtrières rondes, et ayant deux rangs de briques pour corniche, datant évidemment de la reconstruction qui suivit l'acte de 1493. On voit encore le tracé rectangulaire des fossés qui entouraient l'enceinte fortifiée et dont une partie est demeurée à l'état de vivier. Une habitation neuve réunit aujourd'hui les deux tours; nous dessinons la façade du nord (Fig. 11).

